



AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT

N° 50 /AONR/MINTP/CMPM-TI/2017 du 30/05/2017 en procédure d'urgence pour l'exécution des travaux d'entretien confortatif de la route Bertoua-Garoua Boulai et Bretelle Ndokayo-Betare Oya. FINANCEMENT : Budget MINTP, ligne d'intervention d'urgence exercices 2017 et suivants Imputation : 51 36 467 03 22 00 21 22 50

Le Ministre des Travaux Publics, Maître d'Ouvrage, lance pour le compte de l'Etat du Cameroun, un Appel d'Offres National Restreint en procédure d'urgence pour l'exécution des travaux d'entretien confortatif de la route Bertoua-Garoua Boulai et bretelle Ndokayo-Bétaré Oya

1. Objet de l'appel d'offres

Le présent appel d'offres a pour objet l'exécution des travaux d'entretien confortatif de la route Bertoua-Garoua Boulai et bretelle Ndokayo-Bétaré Oya.

2. Allotissement

Les travaux sont repartis en **01 lot unique** :

Tronçon	Linéaire (Km)	Montant prévisionnel TTC (en FCFA)	Délai	Type d'intervention
Bertoua-Garoua Boulai et bretelle Ndokayo-Bétaré Oya	298	4 000 000 000	9 mois	entretien confortatif

3. Consistance des prestations :

Les composantes principales de ce projet sont :

Travaux de chaussée et des accotements : renforcement de la structure portante;

- couche de fondation ;
- couche de base ;
- reconstitution de la couche de roulement et du revêtement ;
- traitement des nids de poule en béton bitumineux;
- deflavage, resurfacement.

Travaux sur les ouvrages hydrauliques et assainissement :

- Nettoyage et entretien des ouvrages hydrauliques et accessoires ;
- Réparation et remplacement des ouvrages hydrauliques et accessoires ;
- Construction de nouveaux ouvrages ou des ouvrages de remplacement.

Travaux d'équipements de sécurité et de signalisation

Environnement et infrastructures sociales connexes

N.B : La consistance des travaux n'est pas exhaustive. Elle est plus détaillée dans le cahier des clauses techniques particulières.

4. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux Entreprises et/ou Groupements d'Entreprises de droit camerounais figurant dans le tableau ci-après, présélectionnées suite à l'Appel à Manifestation d'Intérêt N°117 /ASMI/MINTP/2016 du 19 décembre 2016.

N°	Entreprises et/ou Groupements d'Entreprises	Adresse	Téléphone
1	C.E.T.P SARL	B.P. 15094 Yaoundé	222 22 33 65
2	EBM	_____	678 96 64 64
3	M.A.G	B.P. 5241 Yaoundé	673 60 70 22
4	ENTREBAT SARL	B.P. 5931 Douala	677 78 95 44
5	EDGE	B.P. 667 Bamenda	677 61 53 86
6	GROUPEMENT SOTCOCOG CAMEROUN/COPRES SARL	B.P. 334 Garoua	675 24 93 90
7	JOE CONNER WATER	_____	677 32 59 49
8	ROU'D'AF	_____	699 42 51 11
9	SIMFO AND SON'S Sarl	B.P. 766 Bafoussam	242 00 37 10
10	CROISIERE	B.P. 3461 Yaoundé	699 89 37 38
11	BOFAS	B.P. 3565 Yaoundé	672 32 32 33
12	COMAR	B.P. 627 Douala	699 93 20 65/677 75 65 68

5. Financement et montant prévisionnel :

Les travaux objet du présent appel d'offres seront financés par le Budget du MINTP, ligne d'intervention d'urgence exercices 2017 et suivants. Le montant prévisionnel des travaux est de: **4 000 000 000 F (Quatre milliard de Francs) CFA**

6. Délai d'exécution :

Le délai d'exécution maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de six (9) mois, à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrer les travaux. Ce délai inclut les périodes relatives aux pluies.

7. Administration au nom de laquelle sera conclu le marché :

A l'issue de l'examen des offres des soumissionnaires et du choix de l'attributaire par le Maître d'Ouvrage, le marché sera conclu entre celui-ci et le Maître d'Ouvrage qui est le Ministre des Travaux Publics.

8. Cautionnement provisoire (garantie de soumission):

Les offres devront être accompagnées, pour chaque lot postulé, d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres par un établissement bancaire de premier rang agréé par le Ministre en charge des Finances. Le montant en FCFA de ladite garantie est mentionné dans le tableau ci-après :

Désignation	Montant de la Caution
Bertoua-Garoua Boulaï et bretelle Ndokayo-Bétaré Oya	80 000 000

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

9. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres :

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté auprès des services du Maître d'Ouvrage, Sous-Direction des Marchés Publics, Service des Appels d'Offres, sis au rez de chaussé de l'immeuble KEANO, abritant certains service du Ministère des Travaux Publics, derrière l'immeuble où est logé la Cellule Spéciale de l'enregistrement des impôts (voie d'accès en pavés, sis au quartier MVOG-ADA), tel : 222 239 870.

10. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres :

Le Dossier d'Appel d'Offres pourra être obtenu dans les services du Maître d'Ouvrage, notamment à la Sous-Direction des Marchés Publics, Service des Appels d'Offres, au rez de chaussé de l'immeuble KEANO ,abritant certains service du Ministère des Travaux Publics, derrière l'immeuble où est logé la Cellule Spéciale de l'enregistrement des impôts(voie d'accès en pavés, sis au quartier MVOG-ADA), sur présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de **cinq cent mille (500 000) Francs CFA** .

Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant de l'entreprise désireuse de participer à l'appel d'offres.

11. Présentation des offres :

Les documents constituant l'offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous double enveloppe dont :

- L'enveloppe A contenant les Pièces administratives (volume 1) ;
- L'enveloppe B contenant l'Offre technique (Volume 2) ;
- L'enveloppe C contenant l'Offre financière (Volume 3).

Toutes les pièces constitutives des offres (Enveloppes A, B et C), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause.

Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique (autre que le blanc).

12. Remise des offres :

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels devra être déposée dans les services du Maître d'Ouvrage, Direction des Affaires Générales, Sous-Direction des Marchés Publics, Service des Appels d'Offres, au rez de chaussé de l'immeuble KEANO ,abritant certains service du Ministère des Travaux Publics, derrière l'immeuble où est logé la Cellule Spéciale de l'enregistrement des impôts(voie d'accès en pavés, sis au quartier MVOG-ADA), au plus tard ,le 28/06/2017 à 10 heures et devra porter la mention :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT

N° 50 /AONR/MINTP/CMPM-TI/2017 du 30/05/2017 En procédure d'urgence pour l'exécution

Des travaux d'entretien confortatif de la route Bertoua-Garoua Boulai et bretelle Ndokayo-Bétaré Oya

Financement : Budget MINTP, ligne d'intervention d'urgence exercices 2017 et suivants

Imputation : 51 36 467 03 22 00 21 22 50

A N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT ».

13. Recevabilité des offres :

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt des offres ou celles ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administratives et techniques seront irrecevables.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois à la date initiale de remise des offres.

14. Ouverture des offres :

L'ouverture des offres aura lieu, le 28/06/2017 dès 11 heures à la salle de réunion de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre à Yaoundé.

L'ouverture des plis se fera en un temps et en quatre étapes :

1er étape : Ouverture de la grande enveloppe contenant les enveloppes A, B et C,

2ème étape : Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1),

3ème étape Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2)

4ème étape Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres financières (volume 3).

Tous les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

15 Critères d'évaluation des Offres :

15.1 Critères éliminatoires

- a) **Dossier administratif incomplet pour absence de l'une des pièces exigées dans le Dossier d'Appel d'Offres,**
- b) **Dossier Technique pour absence de l'une des pièces ci-après:**
 - L'attestation de visite des lieux ;
 - Déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné un chantier au cours des trois dernières années et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes établis par le Ministère des Marchés Publics;
 - Un Directeur du projet n'ayant la qualification exigée dans le Dossier d'Appel d'Offres ;
 - Une note Organisation et méthodologie ;
- c) N'avoir pas exécuté au cours des dix dernières années, un marché de construction, d'entretien ou de réhabilitation de route bitumée de montant supérieur ou égale à **2 milliards** FCFA
- d) La non possession en propre du matériel minimum ci-après :
 - Répanduses \geq 9500 l
 - Pelle chargeuse
 - Niveleuse
 - Bulldozer
- e) capacité financière d'au moins **1 milliards** FCFA.
- f) **Offre financière incomplète pour absence de l'une des pièces ci-après :**
 - la soumission,
 - le bordereau des prix,
 - le détail estimatif,
 - Les sous détails des prix et la décomposition des prix forfaitaires et frais de chantier.
 - le coefficient majorateur.
- g) Omission dans le bordereau des prix unitaires et dans le devis quantitatif et estimatif d'un prix unitaire quantifié ;
- h) **La non justificatif par l'entreprise de la capacité à se procurer l'enrobé.**
- i) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- j) N'avoir pas obtenu au moins un total de **29 critères** sur l'ensemble des **41 critères** essentiels.

15.2 critère essentiel

L'évaluation des offres techniques sera faite sur 41 critères sur la base des critères essentiels ci-dessous :

- a) Le personnel d'encadrement proposé sur **26 critères** ;
- b) Le matériel à mobiliser sur **15 critères** ;

NB : Tout agent public listé parmi le personnel et qui n'a pas présenté tous les documents susceptibles de justifier sa libération de la Fonction Publique sera considéré comme non valable.

16. Durée de validité des Offres :

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant cent vingt (120) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Attribution du marché :

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre la moins disante et remplissant les capacités techniques et administratives requises.

Par ailleurs, le Maître d'Ouvrage se réserve le droit de ne pas attribuer le marché dans le cadre du présent appel d'offres à un soumissionnaire qui, titulaire d'un contrat en cours au sein du MINTP, a des performances peu satisfaisantes (mise en demeure dont l'évaluation a été jugée non satisfaisante ou constat de défaillance notifié dans les six mois précédents l'attribution ou contrat en cours de résiliation).

18. Renseignements complémentaires :

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès de la Direction des Etudes Techniques Routières et d'Ouvrages d'Art ou à la Direction des Affaires Générales (Sous – Direction des Marchés Publics), Tél. 222 22 95 11, Service des Appels d'Offres, au rez de chaussée de l'immeuble KEANO, abritant certains services du Ministère des Travaux Publics, derrière l'immeuble où est logé la Cellule Spéciale de l'enregistrement des impôts (voie d'accès en pavés, sis au quartier MVOG-ADA) au Ministère des Travaux Publics.

Fait à Yaoundé, le 30/05/2017

Emmanuel NGANOU.D

